

salinité pour des études de
thèse à l'École Polytechnique
de Montréal.

(iv) des échanges interna-
tionaux:

- assister à des conférences de
l'Association internationale
pour les recherches en hydrau-
lique.

6. (Voir la page 5, n° 2.2. d))

Des revues de programmes quinquennaux sont présentées en janvier de chaque année. Le programme de l'année suivante est revu en détail et des estimations sont faites au mois d'août de chaque année. On rédige des mémoires pour justifier les projets. Le personnel tient des réunions pour revoir les progrès. On fixe des limites pour la publication du rapport sur les possibilités de réalisation.

7. (Voir page 5, n° 2.2. e))

Ministère des Transports, Direction des services de gestion,
rapport intitulé: "Etude d'organisation, niveau régional, Division
de la voie navigable", le 7 juillet 1967, par M. H. Young.

8. (Voir page 5, n° 2.3. a))

Tous les étés, on embauche une dizaine d'étudiants en génie à titre temporaire pour les faire travailler à la compilation et à la corrélation initiale de données hydrauliques. Nous espérons faire naître chez certains de ces étudiants un intérêt à nos travaux, de telle sorte qu'on pourrait les inviter à faire partie de notre personnel permanent lorsqu'ils auront reçu leur diplôme. En outre, nous présentons des demandes pour obtenir un bachelier en sciences appliquées d'une université canadienne qui se spécialise en génie civil et marque de préférence des aptitudes pour l'hydraulique.

9. (Voir page 6, n° 2.4. a))

L'activité de la Division se borne aux provinces de Québec et d'Ontario, plus particulièrement à la région allant du pied du lac Ontario au golfe Saint-Laurent.

10. (Voir la page 6, n° 2.4. c))

1. Etudes sur la possibilité d'approfondir jusqu'à 39 pieds, entre Montréal et Québec, la voie navigable du Saint-Laurent profonde de 35 pieds.
2. Etudes techniques et économiques sur le projet d'approfondissement